Service du médecin cantonal

Bulletin épidémiologique et de santé publique, canton de Genève

EpiScope

Mai 2023

Points clés:

- **Epidémies en cours:** L'épidémie de grippe arrive à sa fin. Malgré un rebond début avril 2023, la circulation du SARS-CoV-2, virus responsable du COVID-19, est à nouveau faible.
- Autres actualités épidémiologiques: En Suisse, aucun cas de grippe aviaire n'a été détecté chez les oiseaux en avril 2023. A la suite de la fin de l'alerte épidémique, les mesures de prévention concernant la volaille ont été levées le 1^{er} mai 2023.
- Nouveautés destinées aux professionnels de la santé (page 8 et suite): prise en charge médicale des cas de légionellose, mise à jour des disponibilités de vaccins contre le COVID-19, ressources disponibles dans la problématique de pénurie des médicaments.

Fnidémies en cours

Epideillies ell cours	
COVID-19 et grippe	2
Autres activités épidémiologiques	
Grippe aviaire	3
Prévention	
• Chenilles processionnaires	3
Zoom sur	
• La légionellose	4
Liens utiles, sources	7

Informations aux	professionnels de la santé	8 et suite

Ce document

- est destiné aux partenaires du réseau de santé, aux politiques, aux médias ainsi qu'au grand public;
- sert de référence genevoise sur
 - la situation épidémiologique à Genève
 - les recommandations sanitaires cantonales et fédérales
 - les maladies transmissibles
 - des informations générales de santé et de santé publique;
- parait chaque premier jeudi du mois et est disponible en ligne;
- peut être reçu directement en s'inscrivant à Inscription à l'EpiScope.



Epidémies en cours: COVID-19 et grippe

COVID-19 - circulation virale dans la population

Mesures de l'ARN SARS-CoV-2 dans les eaux usées en comparaison avec les nouveaux cas, du 15.12.21 au 24.04.23, STEP Aïre, Genève



Après une augmentation de la charge virale dans les eaux usées de Genève début avril (courbe violette), celle-ci diminue durant la période correspondant aux vacances scolaires.

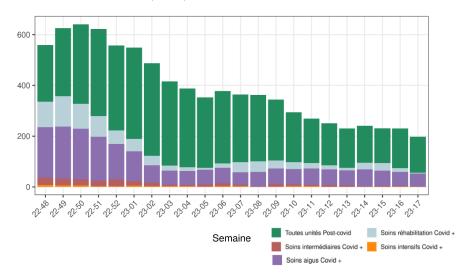
La quantité de virus SARS-CoV2 était ainsi mesuré à un bas niveau le 24 avril 2023 (date de mise à jour la plus récente).

Depuis mi-janvier, le **sous-variant** prédominant dans les eaux usées est le XBB. Il représente actuellement 95% des prélèvements.

Source: eawag – Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau

COVID-19 - Hospitalisations

▶ Hospitalisations COVID-19 par unité de soins et par semaine du 28.11.22 au 30.04.23, HUG, Genève



Le nombre de **patients COVID-19 positifs hospitalisés** dans le canton de Genève reste bas. Le 30 avril 2023, 32 patients étaient hospitalisés avec une maladie COVID-19 aux HUG.

Durant le mois d'avril, un seul patient a nécessité une prise en charge en soins intensifs. Plus de 80% des patients hospitalisés pour un COVID-19 avaient plus de 60 ans. La majorité n'avait pas reçu de rappel vaccinal dans les 6 derniers mois.

La mortalité toutes causes confondues, pour les 65 ans et plus, reste dans les valeurs attendues pour la période.

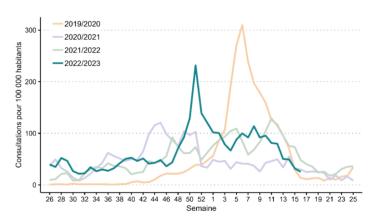
Source: Tableau de bord, SMC, sur la base des chiffres communiqués par les HUG

Grippe

Les indicateurs de l'activité grippale en Suisse annoncent la fin prochaine de l'épidémie. L'épidémie de grippe a été particulièrement longue cette saison (5 mois).

Le nombre de consultations par semaine pour une affection grippale est bas (courbe bleue), tout comme le nombre de tests positifs et d'hospitalisations. Dans la région réunissant les cantons de Genève, Vaud, Valais et Neuchâtel, l'activité de la grippe est au plus bas.

Source: OFSP | *Grippe saisonnière:* rapport de situation en Suisse

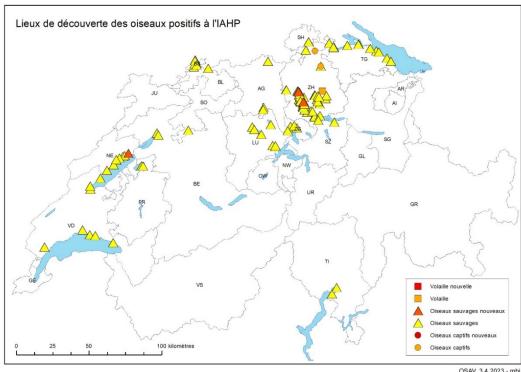


Nombre de consultations hebdomadaires dues à une affection grippale, extrapolé pour 100'000 habitants, saisons hivernales de 2019 à 2023 (données au 21.04.23), Suisse



Autres actualités épidémiologiques

Grippe aviaire



▶ Lieux de découverte d'oiseaux positifs à la grippe aviaire hautement pathogène (IAHP), saison hivernale 2022-2023 (données au 03.04.23), Suisse

Source: OSAV

Le **dernier oiseau positif** à la grippe aviaire en Suisse a été détecté **le 27.03.2023**. En avril, une trentaine d'oiseaux morts ou malades ont été testés, et tous étaient négatifs. Durant la saison hivernale 2022-2023, aucun volatile n'a été testé positif à Genève. En Suisse, aucun cas de transmission à l'être humain n'a été constaté.

Les mesures visant à prévenir la propagation de la grippe aviaire à la volaille domestique sur le territoire suisse ont ainsi été levées par l'OSAV le 1^{er} mai. La surveillance rapprochée des éventuelles infections se poursuit néanmoins (<u>communiqué de presse</u>).

Pour plus d'information sur la grippe aviaire:
<u>EpiScope I mars 2023</u>



Prévention | Chenilles processionnaires

Comme chaque année au printemps, les chenilles processionnaires font leur retour. Elles peuvent provoquer des problèmes de santé, en particulier des réactions allergiques.

Toutes les informations sur les risques liés aux chenilles processionnaires et les mesures de précaution à prendre sont en ligne <u>ici</u>.

⚠ Des symptômes sont possibles même sans contact direct avec les chenilles. Les poils peuvent être transportés par le vent et s'accrocher à des objets ou à des habits. Il est donc important de :

- ne pas toucher les chenilles ou les arbres où des nids de chenilles sont présents;
- rincer abondamment les objets ou habits qui ont été en contact avec les poils;
- porter des vêtements longs lors de balades en forêt;
- éviter de se frotter les yeux en extérieur et, au retour de la balade, se laver les mains;
- empêcher les chiens de se promener près des arbres infestés. La curiosité peut les pousser à lécher les chenilles, ce qui peut être dangereux pour leur santé.



Avec l'arrivée des beaux jours, les climatiseurs vont être remis en marche.

Des logements – inhabités pendant la saison froide et avec des canalisations où l'eau n'a pas circulé pendant plusieurs mois – vont à nouveau accueillir des voyageurs. C'est ainsi que, dès le mois de mai, on voit souvent une augmentation des cas de légionellose, une infection respiratoire qui se manifeste principalement durant saison chaude.

UNE MALADIE POTENTIELLEMENT DANGEREUSE

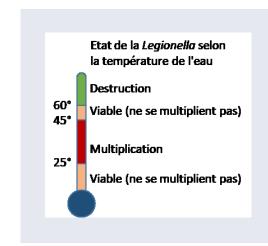
La légionellose est une infection des poumons (pneumonie) provoquée par des bactéries, les légionnelles. Elle touche principalement les personnes fragiles (personnes âgées, personnes atteintes de maladies chroniques ou personnes immunodéprimées). La personne malade ne présente parfois aucun symptôme ou seulement un état grippal (fièvre de Pontiac) qui peut passer inaperçu. Mais la maladie peut être plus grave et nécessiter une consultation médicale, voire une hospitalisation. Lorsque plusieurs personnes sont atteintes de légionellose avec une même source de contamination, on parle de flambée ou d'épidémie de légionellose.

La **pneumonie** à *Legionella*, ou maladie du légionnaire, est la forme sévère de la maladie. Elle n'est pas rare à Genève avec 30 à 50 cas par an, ni en Suisse où on dénombre 400 cas par an. De manière générale, la maladie se déclare 2 à 10 jours après l'exposition à la bactérie avec des symptômes similaires à ceux de la grippe (fièvre, frissons, maux de tête, douleurs musculaires). Puis, une toux sèche et des difficultés respiratoires apparaissent, qui peuvent évoluer en pneumonie sévère. Les diarrhées ne sont pas rares, et les personnes malades peuvent aussi être confuses. Dans environ un cas sur dix de pneumonie, la maladie est mortelle.

Personnes à risque de développer la légionellose

La maladie se développe plus fréquemment chez:

- les personnes avec un système immunitaire très affaibli (cancer, transplantation etc.);
- les personnes avec une maladie chronique (diabète, maladie pulmonaire, cardiaque ou rénale);
- les personnes de plus de 50 ans;
- les hommes;
- les fumeurs;
- les personnes ayant une consommation importante d'alcool.



Une bactérie répandue

Les légionnelles sont des bactéries qui font partie de la flore aquatique. Elles sont présentes dans l'environnement à l'état naturel dans l'eau douce (lacs et rivières), les sources d'eaux chaudes et les sols humides. Ces bactéries sont résistantes à la chaleur et se multiplient particulièrement bien dans l'eau stagnante entre 25° et 45° C. La présence de fer, zinc et aluminium dans les installations favorise également leur croissance. On les trouve donc dans les systèmes de distribution d'eau créés par l'homme. De nombreuses personnes ont pu être exposées à des légionnelles au cours de leur vie sans même s'en apercevoir.





Le réseau d'eau est régulièrement contrôlé pour détecter la présence de légionnelles. Si besoin, les chauffagistes et les régies disposent de stratégies pour les éliminer et éviter qu'elles ne prolifèrent à nouveau. Ces mesures sont prises sous supervision du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Quelles sont les installations risquant d'être contaminées par des légionnelles?

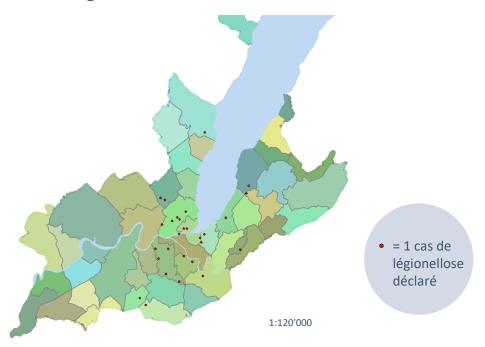
- Douches après des travaux sanitaires ou dans des hébergements saisonniers (hôtels, campings, appartement de location, etc.)
- Hôpitaux, EMS, installations publiques
- Tours aéro-réfrigérantes (TAR) et autres climatiseurs
- Saunas, jacuzzis, bains à remous
- Autres: stations de lavage de véhicule, appareil de jet dentaire (cabinets dentaires), fontaines décoratives, humidificateurs

Diminuer les risques

La maladie s'attrape en respirant des microgouttelettes d'eau contaminées. Elle ne s'attrape pas en buvant de l'eau ni en étant en contact avec une personne malade. La légionellose n'est pas contagieuse.

Les légionnelles sont naturellement présentes dans l'environnement. Il est impossible de s'en débarrasser complètement, mais il est possible d'agir pour limiter leur prolifération et diminuer le risque de tomber malade.

Cartographie des cas de légionellose en 2022 dans le canton de Genève





Pourquoi ce nom guerrier?

Au mois d'août 1976, en pleine vague de chaleur, l'hôtel Bellevue-Stratford de Philadelphie accueillit le congrès annuel de l'American Legion, une association d'anciens combattants américains. Sur les 2'000 membres présents, 182 développèrent une pneumonie et 29 en moururent. C'est à cette occasion qu'on découvrit une bactérie jusqu'alors inconnue, qui s'était développée dans les conduites d'air conditionné de l'hôtel et qui avait infecté de nombreux vétérans. On l'appela *Legionnella*, en référence à ses victimes.



ZOOM sur... la légionellose

La loi exige que des **contrôles réguliers** soient effectués à toutes les étapes de la distribution de l'eau pour limiter le risque d'exposer la population.

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV):

- supervise les contrôles officiels
- supervise la mise en place de mesures lorsque des légionnelles sont détectées
- organise des campagnes pour assurer la qualité de l'eau
- effectue un suivi en cas de légionellose confirmée, notamment sur mandat du service du médecin cantonal (SMC).

Niveaux de risque de légionellose selon les activités, et recommandations

Niveau de risque	Activités	Recommandations pour diminuer le risque
Sans danger	Boire de l'eau du robinet	
	Discuter ou être en contact avec une personne ayant une légionellose	
Actions à risque si l'eau est contaminée, (production de microgouttelettes)	Se doucher	 Entretenir régulièrement le pommeau et les flexibles de douche pour limiter le tartre. Faire couler l'eau froide et chaude pendant 15 à 20 secondes après une période d'absence prolongée. Pour les personnes immunosupprimées: possibilité de poser un filtre adapté avant le flexible de douche mais qui nécessite un entretien minutieux.
	Utiliser des humidificateurs ou brumisateurs	
	S'exposer à de l'air conditionné fonctionnant avec de l'eau	Se référer aux recommandations des sociétés faîtières ou du fabricant
	Se baigner dans des bains à remous, bains thermaux, jacuzzis	
	Utiliser un dispositif médical insufflant de l'air (CPAP, VNI, oxygénothérapie)	Se renseigner auprès de la personne fournissant le matériel. Selon le matériel, certaines précautions sont nécessaires (ex: usage d'eau bouillie ou distillée)
	Etre à proximité de travaux ou d'entretien de plomberie (appartement, immeuble, rue)	Faire couler l'eau froide et chaude pendant 15 à 20 secondes pendant et après la période de travaux

Mai 2023 Genève SMC

Cette rubrique a été rédigée en collaboration avec le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).



Liens utiles, sources

COVID-19

- Informations générales
 - COVID-19 | ge.ch
- Données cantonales, Genève (SMC)
 - https://infocovid.smc.unige.ch/
- Données hospitalières, Genève (HUG)
- www.hug.ch/covid/epidemie-covid-19-aux-hug
- Données nationales, Suisse (OFSP) www.covid19.admin.ch/fr/overview

Grippe saisonnière

- Informations générales (Genève)
 www.ge.ch/dossier/ge-me-protege-grippe
- Données nationales (OFSP)
 Grippe saisonnière : rapport de situation en Suisse (admin.ch)

Grippe aviaire

Situation épidémiologique et recommandations (OSAV)
 Grippe aviaire (admin.ch)

Chenilles processionnaires

Informations générales et FAQ (Genève)
 Les chenilles processionnaires | ge.ch

Légionellose

- Informations générales et cantonales (Genève)
 <u>La légionellose | ge.ch</u>
- Informations générales (OFSP)
 Légionellose (maladie du légionnaire) (admin.ch)



Comptes
Twitter,
Instagram
et Facebook
de la DGS:
GE-santé,
ge_sante

Vous désirez recevoir directement l'EpiScope: inscrivez-vous en ligne en cliquant sur Inscription à l'EpiScope



Sommaire

Prévention	
Vaccination COVID-19	9
Zoom sur	
• La légionellose	10
Vos questions	
Pénurie des médicaments	12
Liens utiles, sources	13

Prévention | Vaccination COVID-19

Les vaccins COVID-19 récemment autorisés par Swissmedic

Deux vaccins contenant la protéine Spike du variant original et des 2 sous-variants Omicron BA.4 et BA.5 ont récemment été autorisés par Swissmedic :

- le vaccin bivalent à ARNm **Spikevax Bivalent Original/Omicron BA.4/5**® de Moderna, autorisé en mars 2023. Ce vaccin est désormais disponible en seringues prêtes à l'emploi, en plus des flacons de 5 doses.
- le vaccin bivalent à ARNm Comirnaty Bivalent Original/Omicron BA.4-5® de Pfizer/BioNTech, autorisé par Swissmedic le 11 avril 2023. Il n'est pour le moment disponible qu'en flacons de 6 doses. La livraison aux cantons est prévue pour début mai 2023.

Les vaccins actuellement disponibles protègent toujours de manière efficace contre les formes graves de COVID-19.

À qui proposer le vaccin?

Le médecin traitant pose l'indication à la vaccination au cas par cas. La vaccination peut être utile aux **patients vulnérables âgés de 16 ans ou plus** chez qui on veut obtenir une protection provisoire supplémentaire contre les formes graves de la maladie.

Le médecin remet alors une **ordonnance médicale** à son patient. Ce dernier devra la présenter au centre de vaccination des HUG pour bénéficier de la vaccination gratuite.

Lieu de vaccination

La vaccination contre le

COVID-19, gratuite ou
payante, est administrée
uniquement au centre
de vaccination des
HUG*.

Pour toutes les **autres personnes** qui souhaitent se faire vacciner (par exemple pour voyager), la vaccination est payante (64 CHF par injection).

Les recommandations détaillées sont consultables ici.

Plus d'informations:

- Ge.ch: Infos pour la population générale et infos pour les professionnels
- ➤ OFSP: Vaccination contre le COVID-19
- Swissmedic: Coronavirus disease (COVID-19) Pandemic

Cette page a été rédigée en collaboration avec le service de la pharmacienne cantonale (SPhC).

*La prise de rendez-vous est <u>possible</u> en ligne ou sans rendez-vous sur place, pendant les heures d'ouverture du centre de vaccination.



Zoom sur... La légionellose

1/3

EPIDEMIOLOGIE

La légionellose est une maladie à caractère saisonnier. On observe généralement un **pic de cas au début de l'été**. Ce pic correspond notamment à la remise en fonction des climatiseurs et brumisateurs et à la réutilisation d'installations sanitaires de logements inhabités durant la saison froide (locations, chambres d'hôtel) où l'eau a parfois stagné pendant plusieurs mois.

PRESENTATION CLINIQUE ET BIOLOGIQUE

Les signes cliniques et biologiques évoquant une légionellose sont :

- <u>Anamnèse</u>: après 2 à 10 jours d'incubation: fièvre élevée et toux sèche. Les symptômes gastro-intestinaux (nausées, vomissements, diarrhées) et neurologiques (céphalées, état confusionnel) sont typiques.
- <u>Facteurs de risque</u>: immunosuppression, personnes de plus de 50 ans, tabagisme, sexe masculin.
- <u>Chimie sanguine</u>: hyponatrémie, élévation des transaminases.

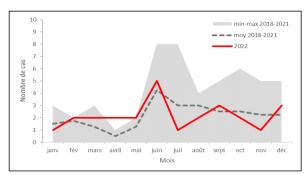


Figure: variation saisonnière du nombre de cas de légionellose par mois en 2022 et moyenne mensuelle 2018-2021, canton de Genève

DIAGNOSTIC

- <u>Radiographie</u>: l'image radiologique est non-spécifique. Des infiltrats alvéolaires, occasionnellement bilatéraux, peuvent être observés, progressant vers une consolidation.
- <u>Tests de laboratoire</u>: il n'est **pas nécessaire de tester tous les patients** avec une pneumonie légère acquise en communauté dont la prise en charge est ambulatoire.

Un test diagnostic est recommandé dans les cas suivants :

- en cas de pneumonie sévère (nécessitant habituellement une hospitalisation)
- en cas de pneumonie ne répondant pas à un traitement de première ligne
- chez les patients immunosupprimés
- lorsqu'une exposition est suspectée dans un contexte épidémique (rare, la plupart des cas étant sporadique), ou de voyage récent.

Pages 4 à 6:

- Description légionnelle
- Légionellose: symptômes, personnes à risque, sources de contamination

Test de laboratoire	Performance du test	Délais résultat	Interprétation du résultat	Commentaires	
Antigène urinaire	Se: 94% Sp: >99 %	15 min.	Ne détecte que Legionella pneumophila sérogroupe 1 (> 80% des cas)	 En cas de test négatif avec haute suspicion clinique, une PCR devrait être réalisée. L'antigène urinaire peut être détecté dès le début des symptômes et peut persister plusieurs mois. Le test est disponible en ville. 	
PCR	Se: 83% Sp: 90%	Qqes heures	Identification de l'espèce	 La PCR est réservée aux situations de haute suspicion de légionellose quand la recherche d'antigène urinaire est négative. Elle se fait sur prélèvement respiratoire (expectoration, sécrétions bronchiques, LBA) – et est déconseillée sur frottis nasopharyngé ou de gorge car moins sensible. La PCR est moins influencée par une antibiothérapie préalable que la culture. 	
Culture d'échantillons respiratoires	Se: 10-80%* Sp: 100% *selon l'échantillon	3-5 jours	Identification de l'espèce et du sérogroupe	• La culture n'est pas recommandée en routine car sa sensibilité est faible. Elle est réservée aux situations où l'antigène urinaire ou la PCR est positive et où or veut effectuer le typage du germe (ex: identification de souches communes dans une étude épidémiologique)	
Sérologie	Se: 41-94% Sp: 99%		Positivation tardive (10-14j)	 L'interprétation de la sérologie nécessite 2 prélèvements: 1 en phase aiguë puis un second en phase de convalescence. La sérologie permet de faire des diagnostics rétrospectivement, principalement lors d'enquêtes épidémiologiques. 	



Sources OFSP et Haefliger D. Rev Med Suisse. 2017 Oct 11;13(578):1732-1736 et Tulbu A et al. Forum Med Suisse. 2020;20(1314):214-218

La légionellose est provoquée par certains **types de bactéries du genre Legionella**. A l'heure actuelle, les espèces connues sont au nombre de 53. **L. pneumophila est responsable de 90% des maladies humaines. Parmi elles, le sérogroupe 1 représente 80% des L. pneumophila**. Les autres espèces pathogènes pour l'homme sont essentiellement L. longbeachae, L. bozemanii et L. micdadei.



Zoom sur... La légionellose

2/3

TRAITEMENT

Le traitement de la légionellose est d'autant plus efficace qu'il est mis en œuvre rapidement. Il est donc important que le diagnostic soit posé au plus vite dans les cas suspects. Sous traitement antibiotique adapté, l'évolution de la maladie est favorable dans la majorité des cas.

Les antibiotiques de la famille des macrolides et des quinolones sont très efficaces. La durée de traitement recommandée est de 7 à 10 jours pour les patients immunocompétents, et de 14 à 21 jours pour les présentations très sévères et chez les patients immunosupprimés. Les **recommandations de la SSI** sont disponibles <u>ici</u>.

DECLARATION

La légionellose est une maladie à déclarer obligatoirement:

- par les laboratoires: dans les 7 jours au SMC et à l'OFSP
- par les **médecins cliniciens**: dans les 7 jours au SMC uniquement.

Les formulaires remplis doivent être envoyés au SMC sur la messagerie sécurisée mc-ge@hin.ch.

Que font les autorités sanitaires lors de la déclaration d'un cas ?

Le rôle des autorités sanitaires cantonales – à savoir le service du médecin cantonal (SMC) et le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) – est d'identifier les sources d'exposition pour diminuer le risque de nouvelle contamination pour le patient, ses proches et le reste de la population.

Pour chaque cas de légionellose, une enquête est ainsi conduite par le SMC. Elle est réalisée sur la base des informations transmises par le médecin clinicien dans le formulaire de déclaration, qui sont très utiles:

- Les <u>facteurs de risque du patient</u>. En fonction de ceux-ci, et notamment en cas d'immunosuppression, le SMC évalue le risque de recontamination du patient;
- Le <u>début de la maladie</u>. Il permet de cibler l'investigation sur la période des 14 jours précédant les premiers symptômes;
- L'<u>exposition</u>. Le formulaire propose une liste de 18 lieux ou établissements à risque, auquel on peut ajouter des travaux sanitaires récents chez le patient ou ses voisins. Toutes les informations recueillies peuvent être importantes.
- Les <u>coordonnées du patient ou de sa famille</u>. Pour compléter l'anamnèse, le SMC a parfois besoin de joindre le patient. Son n° de natel ou de téléphone dans la chambre d'hôpital est à privilégier. Le contact d'un membre de la famille peut aussi être très utile, à condition que cette personne soit au courant du diagnostic.
- Les <u>nom et contact du médecin déclarant</u>. Cela permet au SMC de contacter le médecin pour obtenir des informations complémentaires ou lui communiquer le résultat des investigations ou prélèvements réalisés.
- Ne pas hésiter à **donner le numéro du service du médecin cantonal**, secteur maladies transmissibles, au patient ou à ses proches en cas de question: 022 546 50 00.

En fonction des éléments de l'investigation, le SMC peut ensuite demander des **prélèvements environnementaux** au SCAV. Selon les résultats, des mesures correctives sont ordonnées (augmentation de la température du chauffe-eau, cycles réguliers anti-légionnelle dans les conduites, etc.).

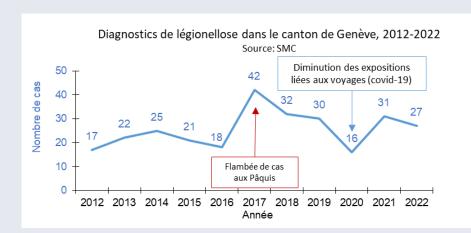
Par ailleurs, le **SCAV** réalise régulièrement des campagnes de contrôle dans les lieux à risque (EMS, bains Publiques, etc.) et s'assure que les autocontrôles obligatoires sont réalisés sur toutes les chaudières publiques comme privées.



Zoom sur... La légionellose

3/3

Histoire d'une flambée genevoise



Une flambée s'est déclarée dans le canton durant l'été 2017. Une épidémiologique et environnementale a été menée conjointement par services de l'Etat et par les Hôpitaux Universitaires de Genève. Elle a permis de localiser le périmètre du quartier des Pâquis dans lequel une grande partie des malades habitaient ou qu'ils fréquentaient régulièrement.

Les prélèvements microbiologiques dans les systèmes de climatisation puissants (TAR) avec des bassins de rétention ont

été effectués dans le périmètre et analysés par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). La source de la contamination par la souche bactérienne ayant causé la flambée n'a jamais pu être identifiée. Toutefois, des contaminations dans plusieurs d'entre-elles ont été mises en évidence qui ont donné lieu à des mesures correctives.

La flambée – qui a touché 32 personnes au total avec 4 décès – s'est alors éteinte.

Le laboratoire de référence des légionnelles

Le laboratoire de référence au niveau Suisse pour *Legionella* est le **Centre National de Référence (CNR) à Bellinzone**. Il a comme principales missions de contribuer à la surveillance de la légionellose en fournissant un appui lors des investigations dans le cadre d'une flambée, de mener des recherches sur *Legionella* spp. pour actualiser les moyens de prévention de l'infection et l'assainissement des installations, et de collectionner les souches qui lui sont envoyées pour les caractériser et les répertorier.

Ainsi, les **laboratoires cantonaux** tels que ceux du **SCAV** doivent impérativement, comme l'exige la législation, envoyer à chaque mise en évidence d'une *Legionella* pathogène la souche au CNR. Cela permet l'identification des souches isolées et le référencement national de ces dernières afin d'optimiser la surveillance au niveau national.

Les laboratoires peuvent envoyer les échantillons d'urine au CNRL pour confirmation.

Etudes en cours

Plusieurs projets de recherche visant à mieux comprendre la légionellose sont en cours, en particulier concernant ses facteurs de risque et les sources d'infection.

Pour en savoir plus :

- <u>LeCo Projet de recherche sur la lutte contre la légionellose dans les bâtiments</u> (en anglais)
- Projets de biosurveillance humaine en Suisse
- <u>SwissLEGIO Étude nationale cas-témoin sur la légionellose en Suisse (en anglais)</u>

Plus d'informations sur la légionellose:

- Légionellose : infos pour les professionnels de la santé | ge.ch
- <u>Le Centre National de</u>
 <u>Référence pour</u>
 <u>Legionella(CNRL) à</u>
 Bellinzone
- Info Legionellose OFSP
- Recommandations OFSP 2018

Cette rubrique a été rédigée en collaboration avec le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) et le service de médecine interne et consultation des urgences adultes, Clinique des Grangettes – Hirslanden.



Vos questions | Pénurie des médicaments

Dans le numéro de <u>l'EpiScope paru en février</u>, nous avions déjà abordé la question de la pénurie des médicaments. La problématique se poursuit. Voici donc une mise à jour des sites utiles et quelques astuces afin de trouver les informations clés.

Au moment de la prescription

il est important de savoir si le médicament est disponible ou non. Voici donc les sites permettant de consulter l'état des lieux de la pénurie de médicament:

• la **nouvelle plateforme** mise en ligne par les **HUG et pharmaGenève**, disponible sur le <u>site de la pharmacie des</u> HUG ou sur celui de pharmaGenève.

Attention à bien entrer dans la boîte de recherche <u>le nom du médicament recherché</u>. En effet, la liste de médicament qui s'affiche par défaut est loin d'être exhaustive.



Dernière mise à jour : :



• le site de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) qui publie régulièrement la <u>liste des ruptures de stocks de médicaments</u>. Dans ce document, il existe dans les colonnes Document (à droite) quelques liens vers les recommandations de sociétés savantes proposant des alternatives thérapeutiques.

Exemple: À la ligne Anti-infectieux, en cliquant sur le lien PIGS en français (F), on tombe sur les recommandations de pédiatrie suisse en lien avec l'actuelle pénurie d'antibiotiques. On trouve, entre autres informations, un tableau très utile présentant les alternatives à l'amoxicilline dans les infections fréquentes retrouvées en ambulatoire chez l'enfant.

• le site <u>Les pénuries actuelles de médicaments en suisse</u>— drugshortage.ch recense également les médicament non-disponibles actuellement en Suisse.

En cas d'indisponibilité d'un traitement

Les **recommandations** de la Société Suisse d'Infectiologie (SSI) peuvent aider à la décision thérapeutique en cas d'indisponibilité d'un antibiotique. En tapant la maladie dans la <u>barre de recherche</u> du site, on accède aux guidelines qui contiennent en général des alternatives thérapeutiques validées. Ces dernières permettent également d'éviter une prescription inutile d'antibiotiques à trop large spectre, telles que les quinolones dans le cadre d'infections respiratoires. Pédiatrie suisse et PIGS publient également des recommandations et propositions d'alternatives. Ainsi, les recommandations sur la marche à suivre en l'absence de suspension d'amoxicilline en pédiatrie ambulatoire sont disponibles sur <u>leur site.</u>

Enfin, la **pharmacie des Hôpitaux de l'Est Lémanique** a développé une page riche en ressources, dont des fiches-infos médicaments sont à explorer : PHEL.

Résumés des liens utiles:

- Pharmacie HUG Tableau des ruptures ou pharmaGenève Tableau des ruptures
- Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) liste des pénuries actuelles
- drugshortage.ch les pénuries actuelles de médicaments en Suisse
- PHEL Ruptures et pénuries de médicaments informations aux médecins
- Recommandation SSI pour le traitement
- Pédiatrie suisse PIGS Pénurie d'approvisionnement pour les suspensions d'antibiotiques

Cette rubrique a été rédigée en collaboration avec le service de la pharmacienne cantonale (SPhC) et le service de médecine interne et consultation des urgences adultes, Clinique des Grangettes – Hirslanden.



Résumé des liens et ressources utiles

COVID-19

- SMC et SPhC : COVIDinfo Professionnels santé et réseau de soins | ge.ch
- OFSP: Recommandations de vaccination contre le COVID (31.03.2023)
- Swissmedic: Coronavirus disease (COVID-19) Pandemic

Légionellose

- SMC : Légionellose : infos pour les professionnels de la santé | ge.ch
- OFSP : Info Légionellose
- Recommandations OFSP et OSAV : Légionelles et légionellose (23.08.2018)
- Centre National de Référence pour Legionella, Bellinzone : CNRL

Pénurie de médicaments

- Tableau des ruptures : Pharmacie HUG ou pharmaGenève
- Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) : liste des pénuries actuelles
- drugshortage.ch : les pénuries actuelles de médicaments en Suisse
- PHEL : Ruptures et pénuries de médicaments informations aux médecins
- Société Suisse d'Infectiologies : Recommandations pour les traitements antibiotiques
- Pédiatrie suisse PIGS : Pénurie d'approvisionnement pour les suspensions d'antibiotiques

Newsletters:

- OFAE: S'abonner aux communiqués (admin.ch) (s'enregistrer, puis choisir le thème "Santé")
- drugshortage.ch : www.drugshortage.ch/index.php/newsletter/

EpiScope

Equipe de rédaction: secteur maladies transmissibles, SMC, DGS.

Remerciements au SCAV, au SPhC et au Service de médecine interne et consultation des urgences adultes, Clinique des Grangettes – Hirslanden pour leur collaboration.

Sources: SCAV, OSAV, HUG, CH-Sur, OFSP, SMC, Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau (Eawag).

- Pour soumettre vos questions: <u>medecin.cantonal@etat.ge.ch</u> (email réservé aux professionnels de la santé).
- > Si vous désirez recevoir directement l'EpiScope, vous pouvez vous inscrire en ligne en cliquant sur <u>Inscription à l'EpiScope</u>.
- Prochaine parution de l'EpiScope: jeudi 1^{er} juin 2023.

